

TERMES DE REFERENCE

ONG OU ASSOCIATIONS

ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA STRUCTURATION ET L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES PRODUCTEURS DE CACAO DANS LA ZONE DE SAMBIRANO

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC) est une des actions du Gouvernement de la République de Madagascar pour stimuler un développement économique rapide et inclusif. Le Projet PIC soutient notamment le développement de filières porteuses en agribusiness dans les régions Diana (Nord), Atsimo Andrefana (Sud-Ouest), et Anosy (Sud).

Diverses études ont mis en évidence les problématiques majeures des chaînes de valeur ciblées. Quelle que soit la filière, les interventions du PIC peuvent se résumer en trois axes clefs : (i) l'amélioration du cadre juridique et réglementaire ; (ii) l'appui au dialogue et à la structuration des acteurs au sein des filières phares, et (iii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières. De nombreuses activités interdépendantes sont menées sur ces axes d'interventions. Par ailleurs, le Projet PIC privilégie une approche marché et encourage les partenariats avec le secteur privé.

A Diana, dans la zone du Sambirano, la filière cacao est la filière phare appuyée par le projet, complétée par les filières poivre et vanille lorsque celles-ci sont associées à la culture de cacao. En effet, un exploitant peut spéculer sur deux ou trois de ces filières en même temps, et la combinaison de ces cultures présentent un intérêt majeur pour accroître les revenus de l'exploitant. Si la filière cacao est présente dans l'ensemble de la vallée de Sambirano (Le Haut, Moyen et Bas Sambirano), le poivre et la vanille ne sont présents que dans le Bas et Moyen Sambirano.

Les objectifs du projet PIC sur la filière Cacao à fin 2018 sont (i) d'augmenter la valeur d'exportation du cacao de 20 millions USD à 35 millions USD, et (ii) d'accroître d'au moins 25% le revenu des producteurs bénéficiaires de l'appui du projet.

A ce titre, le PIC facilite la mise en place d'un Conseil National du Cacao en tant que plateforme de concertation entre le secteur public et les acteurs de la filière, et appuie la mise en place d'une réglementation sur les normes et l'implantation d'un centre de contrôle de qualité. Le Projet a également soutenu la création du Groupement des acteurs du Cacao (GACM), puis l'adhésion de Madagascar à l'ICCO (organisation mondiale du cacao), ce qui a permis notamment de défendre et de confirmer le label Cacao fin du cacao malgache fin 2015.

Pour renforcer la productivité et la compétitivité, une dizaine de techniciens d'encadrement ont été recrutés et sont opérationnels depuis début 2016 pour renforcer les capacités techniques des préparateurs et des producteurs de cacao afin notamment d'améliorer les pratiques de post-récolte et de garantir un meilleur respect des normes techniques, environnementales et sanitaires. Outre les formations et l'encadrement techniques, des appuis en équipements sont apportés aux préparateurs pour favoriser une production de qualité. Enfin, en partenariat avec le centre de recherche national, le FOFIFA, un vaste programme de redensification des vergers est planifié, initié avec la mise en place d'une pépinière moderne à Ambanja.

Pour compléter ces activités et s'assurer d'impacts sur les ménages de producteurs, le PIC souhaite recruter un prestataire pour appuyer la structuration organisationnelle et pour accompagner socio-économiquement les producteurs de cacao, y compris ceux qui y associent déjà ou pourraient y associer le poivre et/ou la vanille.

Les objectifs de sont de (i) améliorer la gestion par les producteurs de leurs exploitations, (ii) organiser et structurer les producteurs en vue d'optimiser leurs relations avec les autres acteurs et améliorer leurs revenus, (iii) les accompagner dans la gestion et l'allocation de leurs revenus pour assurer de meilleures conditions de vie. Le modèle de structuration sera basé sur les expériences réussies de coopératives existantes et sur les modèles de groupements d'épargne communautaire.

Le PIC fait appel à un Prestataire (Association, ONG), disposant de solides expériences en structuration organisationnelle et accompagnement socio-économique de producteurs. Le Prestataire devra travailler en étroite collaboration avec les techniciens d'encadrement du PIC

OBJECTIFS DE LA MISSION

Le Prestataire sélectionné aura à intervenir dans la Zone du Sambirano (Basse et Haute) afin d'atteindre les objectifs ci-après à la fin de son contrat :

- Au moins 5.000 producteurs de cacao seront sensibilisés et formés sur divers thèmes et besoins à identifier qui permettraient d'améliorer la gestion de leurs exploitations mais aussi de leurs revenus incluant, entre autres, la tenue de comptes, la gestion des revenus au sein des ménages, l'éducation financière, l'entreprenariat rural, etc.... Les producteurs/préparateurs formés et encadrés par les techniciens du PIC seront priorités.
- Au moins 2.500 producteurs de cacao seront regroupés au sein de groupements agricoles appropriés (associations, coopératives,...) et/ou de groupements d'épargne communautaire.
- Au moins 100 contrats entre groupements de bénéficiaires et opérateurs auront été établis et honorés ;
- Au moins 50 entrepreneurs ruraux individuels prometteurs ont été identifiés, formalisés et appuyés avec des résultats concrets (à convenir) sur leur situation socio-économique.
- Au moins 3 000 bénéficiaires appuyés par le Prestataire auront enregistré un différentiel d'évolution de leurs revenus d'au moins 20 %.par rapport à un échantillon témoin de producteurs/ménages non appuyés

Il est entendu que l'appui ne couvre pas des producteurs qui ne cultiveraient que le poivre ou la vanille et pas le cacao.

PORTEE DE LA MISSION

Le consultant soumettra dans sa proposition sa propre approche et méthodologie détaillée pour l'atteinte des résultats ci-dessus.

La mission est prévue pour une durée de vingt-quatre mois (24 mois) dans le district d'Ambanja, Région de Diana. La zone d'intervention se situe au sein des communes suivantes : Ambanja, Antsakoamanondro, Ambalahonko, Ambohimena, Ankatafa, Antsatsaka, Antranokarany, Djangoa, Ankingameloka, Benavony, Ambodimanga Ramena, Bemanevika Haut Sambirano, Marovato, Ambohoitrandriana, Ambohimarina, Marotolana et Maevatanana.

A titre non limitatif, le Prestataire aura pour principales activités :

Phase 1 Diagnostic organisationnel et socio – économique (maximum 2 mois)

- Mener une étude des types de relations / organisations existantes entre Producteur(s)-Préparateur(s)-Opérateur(s) pour le cacao. Identifier les meilleures pratiques notamment contractuelles en s'inspirant, si nécessaire, de pratiques en usage dans d'autres filières et/ou régions.
- Etablir une catégorisation socio-économique des producteurs et préparateurs de cacao, y compris ceux qui y associent les cultures de poivre et/ou de vanille ; Analyser et évaluer les pratiques actuelles d'utilisation et l'allocation de leurs revenus par les ménages.
- Avec l'appui des techniciens du PIC, faire une première estimation du nombre de (ménages de) producteurs par commune et, si possible, fokontany ;
- Elaborer/affiner les méthodologies et le contenu des activités à mettre en oeuvre pour assurer les formations, l'accompagnement socio-économique, la professionnalisation et la structuration efficaces des bénéficiaires. Ceci inclut l'identification des critères de sélection/priorisation des bénéficiaires à cibler, les thèmes de formation selon les catégories de cibles, le planning détaillé de mise en oeuvre, etc... ;

- Affiner, proposer et convenir avec le Projet du cadre et des indicateurs spécifiques ainsi que des mécanismes et outils pour mesurer périodiquement les résultats et impacts des interventions à venir ;
- Avec l'appui du Projet, identifier des (premiers) opérateurs disposés à être partenaires au projet d'appui aux producteurs (et aux objectifs fixés), et les stratégies et besoins spécifiques de ces opérateurs. Des protocoles d'intention de collaboration pourront être signés entre le prestataire, les opérateurs partenaires et le PIC. Cette identification de partenaires devrait se poursuivre tout au long de l'intervention.

Les différentes phases et les sous-activités suivantes - qui sont celles de mise en œuvre proprement dite - pourraient se mener en parallèle et de façon progressive. Il appartient au prestataire de développer son approche dans sa proposition technique :

Phase 2 Identification / sélection des cibles, préparation des outils de formation

- Elaborer en étroite collaboration avec les équipes techniques du PIC les différents outils de formation et de sensibilisation (curricula, matériel pédagogique, etc.) et de suivi (fiches d'activités), cahiers des charges et/ou manuels de bonnes pratiques techniques, sociales et environnementales. Ces outils devront être validés par le Projet avant leur utilisation.
- Identifier/sélectionner, en collaboration avec les techniciens d'encadrement du PIC, les producteurs (cacao/poivre/vanille) et les futurs entrepreneurs ruraux à appuyer, suivant les critères de sélection/priorisation convenus avec le Projet. En préalable de tout appui (hors les éventuelles actions de sensibilisation préalables), des conventions doivent être établies avec les (groupes de) bénéficiaires, lesquelles idéalement pourraient être co-signées avec des opérateurs et/ou des préparateurs partenaires ;
- Appuyer le projet PIC pour l'identification et l'estimation des éventuels besoins en matériels et intrants de ces bénéficiaires pour améliorer la productivité et/ou la qualité des produits répondant aux besoins du marché. Ceci inclut aussi les besoins liés à l'objectif de redensification des vergers. Il est notamment à analyser la possibilité de mettre en place des pépinières villageoises. L'identification de ces besoins se fera sous le leadership des responsables du PIC et en collaboration avec les techniciens d'encadrement du PIC et d'autres experts éventuels notamment le FOFIFA avec lequel le Projet PIC collabore. Les équipements ou intrants à fournir seront achetés par le Projet PIC en fonction des budgets disponibles, et en fonction des mécanismes/partages de coûts convenus avec les bénéficiaires et/ou les partenaires privés.
- Etablir un « baseline » du revenu des (ménages de) bénéficiaires sélectionnés, et mettre en place et en oeuvre le système de suivi périodique de l'augmentation de leurs revenus. Un baseline d'un échantillon à définir de ménages non appuyé sera également établi et suivi pour permettre la comparaison avec les ménages appuyés.

Phase 3 Formation et sensibilisation des bénéficiaires

Former et sensibiliser – probablement de façon continue - les (ménages de) producteurs et les préparateurs dans les domaines convenus, qui pourraient inclure :

- La constitution de groupements /coopératives (formalisation, règlements intérieurs, organisation et gestion, objectifs et programmation d'activités, etc.)
- La sensibilisation des bénéficiaires sur l'impact de leurs actions, pratiques et comportements sur le consommateur final
- La gestion optimale des exploitations et des activités dans un objectif de durabilité
- La gestion optimale des matériels et intrants, y compris l'entretien et la maintenance
- Les aspects environnementaux et sociaux à maîtriser (avec l'appui du responsable environnemental et social du Projet PIC)

- Les relations avec les opérateurs et préparateurs : techniques de communication/négociation, modes de contractualisation
- La gestion optimale des revenus, y compris au niveau des ménages. Une approche genre est encouragée
- Les mécanismes de services financiers dans le monde rural : culture d'épargne et de crédit
- L'entreprenariat rural (en particulier pour les futurs entrepreneurs ruraux à coacher par le prestataire)

Phase 4 Structuration organisationnelle et accompagnement socio-économique

- Accompagner les producteurs et les préparateurs dans la structuration en groupements (coopératives, associations ou autres) ;
- Accompagner les (groupements de) producteurs existants et/ou ceux mis en place grâce au prestataire dans la gestion optimale des exploitations pour répondre de manière organisée aux demandes spécifiques des préparateurs, opérateurs et exportateurs ;
- Accompagner le Projet PIC dans l'acquisition, la mise à disposition puis l'utilisation par les bénéficiaires cibles des équipements ou intrants fournis, dans le respect des conventions/partages de coût convenus avec les bénéficiaires et les partenaires privés.
- Accompagner et appuyer les groupements dans la mise en place puis la mise en oeuvre de contrats-type à différents niveaux : approvisionnement en matières premières, financement de matériels de traitement post-récolte, vente de cacao (frais ou sec) ...
- Accompagner les bénéficiaires à respecter les engagements sociaux et environnementaux, convenus avec le Projet ;
- Mettre en place des groupements d'épargne communautaire pour faciliter l'accès des producteurs aux services financiers, en particulier dans les zones reculées ;
- Accompagner les (ménages de) producteurs et préparateurs dans la gestion des revenus ;
- Accompagner les bénéficiaires individuels les plus à même de devenir des entrepreneurs ruraux.

Tout au long de son intervention, le prestataire devra :

- Assurer la collecte des informations nécessaires pour alimenter régulièrement et systématiquement le cadre de résultats ;
- En fonction des avancements, proposer et mettre en oeuvre, en accord avec le Projet, les mesures correctives éventuelles pour atteindre les résultats.

Evaluation périodique de la prestation :

A l'issue de la phase 01, une évaluation du prestataire sera effectuée qui pourrait décider de la continuation du contrat.

De même, tout au long des autres phases et pendant la première année, une évaluation semestrielle de la performance, notamment de l'atteinte des objectifs, sera menée par le Projet et éventuellement la Banque Mondiale, avant confirmation de la poursuite du contrat.

En fonction des résultats obtenus, une éventuelle extension de la mission pourrait être envisagée à l'issue des 24 mois. Les modalités seront discutées en temps opportun.

RAPPORT ET CALENDRIER DES RAPPORTS

Outre des situations périodiques d'avancement des activités, à définir par les deux parties, il est attendu du Prestataire les résultats et livrables ci-après :

Produits livrables ET résultats attendus		Délai de livraison
Livable L1	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur le diagnostic socio – économique incluant la méthodologie affinée, cadre de suivi, premiers protocoles d'intention avec des opérateurs. 	2 mois au plus tard après le début du mandat : <i>1^{ère} évaluation du prestataire</i>
Livable L2	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur les premiers résultats des identifications menées, contenant entre autres la liste/conventions avec les (premiers) bénéficiaires, leurs besoins en équipements ou intrants améliorés, les baseline. - Outils de formation (curricula, matériel pédagogique, etc.) et de suivi (fiches d'activités), cahier des charges et manuel de bonnes pratiques validés par le Projet. 	3 mois au plus tard après le début du mandat
Livable L3	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur les avancements des activités de sélection de bénéficiaires formation et sensibilisation : au moins 500 bénéficiaires sélectionnés formés (avec listes et fiches) - Rapport sur l'appui à la mise place des premiers groupements : au moins 200 producteurs regroupés (avec listes, conventions...) - Au moins 25 premiers futurs entrepreneurs ruraux sélectionnés et accompagnement démarré (avec listes, conventions...) 	06 mois après le début du contrat <i>2^{ème} évaluation du prestataire</i>
Livable L4	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport (avec listes, fiches et/ou conventions pour vérification) sur les avancements des activités de formation, accompagnement et structuration : <ul style="list-style-type: none"> - au moins 1000 producteurs (et ménages associés) formés et accompagnés (en cumul) - au moins 500 producteurs regroupés (en cumul) - Au moins 50 futurs entrepreneurs ruraux (en cumul) sélectionnés et accompagnement démarré 	09 mois après le début du contrat

Produits livrables ET résultats attendus		Délai de livraison
Livable L5	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport (avec listes, fiches et/ou conventions pour vérification) sur les avancements des activités de formation, accompagnement et structuration : - au moins 3000 producteurs (et ménages associés) formés et accompagnés (en cumul) - au moins 1500 producteurs regroupés (en cumul) ; - Rapport sur la progression des revenus et autres indicateurs spécifiques selon le cadre de suivi convenu avec le Projet 	<p>12 mois après le début du contrat</p> <p><i>3ème évaluation du prestataire</i></p>
Livrables L6 à 9	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports (avec listes, fiches et/ou conventions pour vérification) sur les avancements des activités de formation, accompagnement et structuration : - <i>Les indicateurs à atteindre seront fixés avec le Projet (en fonction des résultats atteints et à la fin des 12 premiers mois d'intervention)</i> - Rapports sur la progression des revenus et autres des indicateurs spécifiques selon le cadre de suivi convenu avec le Projet 	A 15, 18, 21 et 24 mois après le début du contrat
Livable Final	<ul style="list-style-type: none"> - Un rapport provisoire de fin mandat incluant les résultats finaux et capitalisant les interventions du Prestataire notamment les recommandations pour la pérennisation des acquis du programme ; - Une version finale du rapport de fin de mandat, validée par le PIC et tenant compte des remarques du Projet. 	<p>24 mois après le début du contrat</p> <p>30 jours après la fin du mandat</p>

Le Projet mettra à la disposition du Consultant toutes les informations et les documents disponibles et jugés utiles pour son intervention.

PERSONNEL ET EQUIPEMENTS REQUIS ET PROFIL DU PRESTATAIRE

Le Prestataire est une ONG ou une Association disposant d'expériences confirmées et vérifiables en appui aux producteurs et en structuration paysanne, ayant une bonne connaissance de la zone d'intervention. Une expérience dans la filière cacao serait un atout majeur.

Le Projet PIC dotera le prestataire de motos pour la réalisation de la mission, étant entendu que ces motos resteront la propriété du Projet, seront utilisés et entretenus par le prestataire en « bon père de famille » et seront retournés en bon état de marché au Projet à la fin de la prestation.

Aucun autre intrant ou autre équipement nécessaire à la réalisation de la mission n'est fourni par le Projet, sauf convention ultérieure.

Les soumissionnaires devront identifier et chiffrer clairement dans leur méthodologie les équipements et intrants requis, leur disponibilité et ou proposition de mise à disposition aux équipes du consultant, entre autres les locaux, les ordinateurs, les téléphones pour ses équipes et les autres moyens de transport nécessaires.

Le Prestataire devra mobiliser une équipe composée au moins du personnel clé ci-après :

01 Chef de mission n'intervenant pas nécessairement à plein temps :

- Diplôme Universitaire en agronomie ou équivalent (Bacc + 5);
- Expériences professionnelles d'au moins 10 ans ;
- Expériences probantes d'au moins 5 ans en gestion de projet de développement rural notamment dans la professionnalisation des producteurs et/ou développement de chaînes de valeur agricoles;
- Expériences dans l'agribusiness et le secteur privé ;

01 Responsable socio-organisationnel basé à Ambanja:

- Diplôme universitaire, bacc+4 en sciences humaines (sociologie, géographie) ou équivalent ;
- Expériences professionnelles d'au moins 10 ans dans le monde rural;
- Expériences probantes d'au moins 05 ans en structuration des acteurs agricoles ;
- Expériences confirmées en formation des adultes (andragogie) ;
- Très bonne connaissance de la zone d'intervention.

Des **Formateurs - encadreurs** basés sur le terrain (nombre à définir et à justifier par le Prestataire dans son offre technique – l'estimation par le Projet PIC serait de 10 formateurs-encadreurs):

- Au minimum Niveau bacc+2 en sciences humaines, agronomie ou équivalent,
- Plus de 05 d'expérience en formation et encadrement de producteurs ;
- Expériences en structuration rurale.
- Expériences confirmées en formation des adultes (andragogie) ;
- Bonne connaissance de la filière cacao serait un atout
- Très bonne connaissance de la zone d'intervention.
- Pouvant se déplacer en moto